



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 17 JUIN 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Votants
14	08	09

Vote
À l'unanimité
Pour : 09
Contre : 00
Abstention : 00

L'an 2024, le 17 juin à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Bâlines s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Max AUFFRET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 12 juin 2024.

Présents : AUFFRET Max, CAPITAIN Anne-Laure, CHAVIGNY Françoise, DORÉ Frédéric, DUPONT Laurence, RAIMBOURG Isabelle, ROULAND Patrice, SPOTBEEN Josette

Excusé(s) : BICHERAY Jean-Louis, CHENEAU Jérémy

Absent(s) : GÉRARD Manuel, HAAS Émilie, ROUSSEAU Solène, WYART-DUPARC Caroline

Secrétaire de séance : DUPONT Laurence

Acte rendu exécutoire :

Envoyé en préfecture le 19/06/2024

Reçu en préfecture le 19/06/2024

Publié le 19/06/2024

ID : 027-212700363-20240617-BD25_2024-DE

S²LO

BD25_2024 – DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LA DÉCISION MODIFICATIVE N°DM02_2024

*Vu la délibération du conseil municipal du 14 septembre 2023 approuvant l'acquisition de colombariums,
Vu la délibération du conseil municipal n°BP17_2024 du 04 avril 2024 portant approbation du budget primitif 2024,*

Le Maire expose que la dépense relative à l'acquisition de colombariums prévue en 2023 n'a pas été comptabilisée dans les restes à réaliser 2023 et omise dans le budget primitif 2024.

Ainsi, l'installation des colombariums étant terminée, afin de procéder au paiement des travaux, il convient de réaliser la décision modificative suivante :

Diminution de crédits :

615221 – Entretien et réparations sur bâtiments publics : 14 000,00€

Augmentation de crédits :

023 – Virement à la section d'investissement : 14 000,00€

021 – Virement de la section de fonctionnement : 14 000,00€

2131 – Constructions bâtiments publics : 14 000,00€

Après en avoir débattu, le conseil municipal à l'unanimité des votants :

- Approuve la décision modificative proposée
- Autorise le Maire à l'exécuter

Pour copie conforme
Bâlines, le 17 juin 2024

Le Maire
Max AUFFRET

La Secrétaire de séance
Laurence DUPONT